# La complémentaire — Santé - Mutuelle

Les partenaires sociaux ont acté une avancée sociale majeure pour tous les salariés des entreprises de transports routiers (conducteurs- sédentaires, etc...) par l'institution d'une mutuelle obligatoire. Ainsi, depuis le 1er décembre 2012, une complémentaire santé à caractère collectif et obligatoire a été mise en place au sein de l'entreprise.

QUATREM a été retenue pour l'ensemble des salariés de l'entreprise.

- Qui est QUATREM ? :
- QUATREM est une mutuelle française faisant partie du groupe Malakoff Médéric. Elle gère plus de 3,5 millions de salariés assurés.
- Qui peut bénéficier de la Mutuelle ?
   Tous les salariés de l'entreprise ayant acquis
   6 mois d'ancienneté.
- Y a-t-il des cas de dispense?
   Oui, les salariés qui sont couverts par la mutuelle de leur conjoint (e) - mutuelle qui doit être obligatoire dans l'entreprise du conjoint (attestation à fournir).

## • Qui prend en charge le coût de

L'employeur prend en charge 0,50 % du PMSS le reste étant à la charge du salarié.

 Qu'est-ce que le PMSS ?
 C'est le Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale.

Pour tous renseignements merci de vous adresser à Kristina au 02 97 53 59 90



## Nous ont rejoints en 2012

		CDI	
	Le Cadre Manuella	02/01/2012	Agent administratif - Elven
	Le Corre Anne-Cécile	04/03/2012	Agent administratif - Elven
	Bader Ilyesse	10/03/2012	Conducteur - Dijon
	Pasco Julien	08/04/2012	Conducteur - Elven
	Louviot Sylvain	28/04/2012	Conducteur - Dijon
	Grillot Sébastien	17/05/2012	Conducteur - Dijon
	Goeffroy Florian	20/05/2012	Conducteur - Elven
	Maillier Alexis	20/08/2012	Conducteur - Dijon
	Degoutho Jonathan	12/11/2012	Conducteur - Dijon
	Toublant David	09/12/2012	Conducteur - Elven
	Perrot Eric	30/12/2012	Conducteur - Dijon

## Naissances en 2012

Pasco Ilhan	17/03/2012
Caillot Flavie	22/03/2012
Rebout Emmy	16/07/2012

## Vu dans la presse

écodocs 21, hebdomadaire d'informations économiques de Côte-d'Or

Depuis quatre mois, Charly Corneille conduit des camions frigorifiques sur les routes de France, vers la Bretagne ou les villes de l'Est, comme il a conduit pendant cinq ans des camions militaires.

Venu de sa Guadeloupe natale en métropole pour faire quelque chose de sa vie, Charly Corneille a intégré l'armée, qui lui a servi de tremplin et lui a permis de prendre un vrai départ dans l'existence. Affecté au 511ème régiment du Train à Auxonne, il y passe les permis lourd et super-lourd, et devient conducteur de camions, spécialisé dans les transports de carburants.

Pour aider à la reconversion civile des anciens militaires, qui sont souvent désorientés en se retrouvant dans un monde moins cadré que celui qu'ils connaissaient, Denoual a instauré une formation par tutorat.

écodocs

Denoual Transporteur a son siège en Bretagne et une agence à Dijon ; exerçant uniquement en France, l'entreprise est organisée autour du temps de travail des conducteurs. Sur la cinquantaine de conducteurs en activités en Bourgogne, six sont d'anciens militaires.



Charly Corneille et Philippe Chalencon (Directeur de l'agence Denoual Bourgogne)



### •



Je souhaite vous adresser à toutes et à tous une très bonne année 2013 ainsi qu'une bonne santé pour vous et vos familles.

Je pense que comme moi en ces lendemains de fêtes arrosés et festifs, vous avez pris plein de bonnes résolutions, mais saurons-nous les tenir une fois l'hiver passé quand le soleil pointera enfin son nez et annoncera les barbecues et autres récréations printanières ?

Eh oui, cette année j'ai envie de rêver un peu, je me dis qu'il vaut mieux se projeter un peu plus loin et regarder ce qui nous attend. Regardez le "beau" calendrier 2013, surtout le mois de mai, 2 jours fériés au milieu de la semaine 19, du jamais vu de mémoire de transporteur.

Vous le savez, ces semaines sont un cauchemar pour nous les transporteurs. A l'heure du zéro stock et du flux tendu, toute l'économie est à bord de nos camions. Plus notre secteur est performant, plus les stocks se réduisent. Aujourd'hui sur internet, vous commandez le mardi votre paire de chaussures, le jeudi au plus tard elle est chez vous.

La plupart des consommateurs n'imagine pas toute la logistique qui doit se mettre en place pour assurer des livraisons dans des délais si courts.

AIRE	Édito page Le client du mois page Écotaxe page 2	2
7	Proxylog page Rail-Route page :	3
MM	Repas de fin d'annéepage de La complémentaire Santé - Mutuellepage de la complémentaire Santé - Mutuelle	1
	<b>V</b> u dans la presse	1
<b>(1)</b>	Naissances en 2012page •	

Mais tout cela a une limite car toutes ces organisations logistiques sont calées sur des semaines avec 5 jours de livraisons et dès qu'un jour férié se présente, tout le système se sature car il faut livrer les mêmes quantités non plus sur 5 jours mais sur 4 jours avec en plus des interdictions de circuler pour les poids lourds.

Voilà ce qui nous attend, un mois de mai de folie avec des jours fériés toutes les semaines et forcément des quais d'expéditions et de réceptions qui seront saturés. Comme la plupart de nos clients vont anticiper cette asphyxie "logistique", on peut déjà s'attendre à un mois d'avril fort. Ce qui ne sera pas livré en mai, sera décalé sur juin et puis arrivera la période des congés d'été où, comme tous les ans entre les congés payés et la poussée de la consommation estivale, nos plannings seront surchargés.

Alors crise ou pas crise, une fois la tranquillité des mois d'hiver passés, il faut s'attendre à vivre un printemps et un été sous tension... donc profitons de ce calme actuel pour recharger nos batteries, on en aura besoin quand ça va démarrer!

Ce journal est aussi pour moi l'occasion d'aborder plusieurs sujets qui font le quotidien de notre société et de notre métier. Vous trouverez donc à l'intérieur

de ce numéro, des articles sur l'ECOTAXE, nos activités "multi modales", nos nouveaux clients, la mutuelle entreprise, le client du mois et bien d'autres sujets.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2013,

Régis Denoual

Pierrick Denoual et Philippe Chalencor vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



LeJournal

BRETAGNE

de Danous



## Le client du mois

## ALTHO...BRET'S

Si je vous dis ALTHO, cela ne vous parle peut-être pas mais si je vous dis « chips au poulet braisé » « chips au goût barbecue » ou «chips saveur marine», cela va sans doute plus vous parler!

En effet, c'est la société ALTHO qui produit à St-Gérand 56 la fameuse chips BRET'S. Aujourd'hui ALTHO est le numéro 3 en France de la vente de chips et ses produits sont présents dans tous les magasins de la grande distribution. Créé en 1995, ALTHO produit aujourd'hui plus de 20 000 tonnes de chips par an et emploie plus de 240 salariés.

Nous chargeons plusieurs camions par semaine au départ de St-Gérand 56 (principalement des camions-remorques) à destination des régions Bourgogne, Est et Région Parisienne et nous avons aussi des flux vers le Rhône-Alpes que nous faisons circuler à bord de nos caisses «rail-route».

Comme le souligne très bien Laurent Cavard, Directeur Général de la Société BRET'S, la vente de ses produits est très liée à la saisonnalité et à la météo.

Il s'ensuit une logistique très complexe avec des pics d'expéditions en fonction des saisons et également des aléas de la météo.

Pour ces raisons, il privilégie de travailler avec des transporteurs de proximité

capables de lui apporter une bonne qualité de services et surtout d'être très réactifs. L'engagement d'ALTHO au sein du réseau "Produit en Bretagne" pousse aussi son dirigeant à choisir au maximum, des transporteurs locaux, soucieux de préserver et de développer l'emploi en Bretagne.

C'est certainement pour toutes ces "bonnes raisons" que nous avons réussi à nouer des relations commerciales avec ALTHO depuis maintenant plus d'un an. Nous les remercions de leur confiance.



#### NOUVEAU LOGICIEL D'EXPLOITATION

Depuis le 01.12.2012, nous travaillons à l'exploitation avec un nouveau logiciel informatique. Ce logiciel s'appelle «PROXYLOG» et est installé par la société XYRIC de Dijon 21 qui équipe aussi de nombreux confrères du réseau ASTRE. C'est un changement lourd pour les exploitants et les personnes chargées de la facturation car en peu de temps ils ont vu toutes leurs habitudes de travail changer et ont dû se familiariser avec un nouveau logiciel informatique. Il va nous falloir encore quelques mois pour nous habituer à ce nouvel outil mais à terme il devrait nous faire gagner du temps.

TRAÇABILITÉ : Dans le courant de l'année, chaque feuille de route sera numérisée et archivée informatiquement sur nos serveurs. Nos clients pourront ensuite via internet aller consulter les récépissés des envois qu'ils nous ont confiés et ainsi obtenir les confirmations de livraison plus rapidement.



HAR THE WILL

Une partie de l'équipe de facturation : Eliane Burban, Gaël Perrot, Gwénola Fernandes et Alice Demange

Déjà **1 500** transports réalisés sur le «rail-route»

Courant décembre 2012, nous avons déposé notre 1 500ème caisse mobile sur le train de marchandises qui relie 5 nuits par semaine les gares de Rennes 35 et de Macon 71. Que de chemin parcouru depuis mars 2011 où nous avons décidé d'investir dans un mode alternatif de transport : le «rail-route». Déjà évoqué dans un numéro précédent, notre souhait était d'être parmi les premiers clients de COMBIWEST pour marguer notre volonté de s'inscrire dans une démarche plus pérenne pour le transport des marchandises. Aujourd'hui nous organisons environ 150 voyages par mois sur le train entre Rennes 35 et Macon 71 ou Lyon 69 et disposons de 16 caisses mobiles.



Plusieurs clients nous accompagnent depuis les premières heures de la ligne en nous confiant chaque semaine du fret, et régulièrement nous démarrons

Avec l'arrivée de l'ÉCOTAXE qui se profile en juillet, cette alternative représentera plus qu'un choix écologique, cela sera un vrai argument tarifaire.



## Journée environnementale chez UNILEVER CO<sub>2</sub> fighter

UNILEVER compte parmi nos principaux clients et depuis 2011 ils ont souhaité que nous les accompagnions dans leur volonté de réduire fortement les émissions de CO<sub>2</sub> liées aux transports et à la distribution de leurs produits en France.

Ainsi, ensemble nous avons identifié plusieurs actions qui pouvaient permettre de continuer à transporter leurs produits tout en réduisant nos émissions de CO<sub>o</sub>. Parmi ces différentes actions, nous avons proposé de transporter certains de leurs produits par le «rail-route». Ainsi chaque semaine nous organisons pour le compte d'UNILEVER des transports multi modaux entre le Rhône-Alpes et la Bretagne avec des caisses frigorifiques chargées de crèmes glacées ou de condiments.



Exposition d'une caisse frigorifique aux couleurs d'UNILEVER lors d'une journée «CO, fighter» organisée, à Rueil-Malmaison au siège de l'entreprise, par Monsieur Juglet (Responsable Transport UNILEVER FRANCE) et Monsieur Fabre (Responsable en projet logistique de distribution).









L'actualité de 2013, c'est bien sûr l'arrivée de l'ÉCOTAXE en France.

#### L'ÉCOTAXE c'est quoi ?

Qui ? : Tous les véhicules de transports de + 3 T 500 devront payer une taxe kilométrique en fonction des kilomètres parcourus à compter du 20/07/2013. Cet "impôt" devrait rapporter 1,2 milliards d'euros par an à l'état français.

Où ?: 15 000 kilomètres sont concernés sur le réseau routier français. Il s'agit notamment des principales routes nationales (hors autoroute) qui desservent notre pays.

**Comment ? :** Le long du réseau routier concerné sont actuellement installés plus de 4 100 "portiques de comptage" qui enregistreront les kilomètres réalisés par chaque véhicule.

Nos camions seront équipés d'un boîtier électronique (OBU). Ce boîtier donnera la position GPS du véhicule à chaque instant et il mesurera les distances parcourues ensuite entre chaque portique. Nous recevrons ensuite tous les mois une facture par véhicule en fonction du kilomètrage

**Combien ca va coûter ? :** La taxe kilométrique sera différente en fonction des itinéraires empruntés, du nombre d'essieux des véhicules et de la classe de pollution du véhicule (EURO III,...EURO V). Mais on estime le coût moyen à 0,12 €/ km parcouru.